

ARTS ET CULTURE AU QUÉBEC

CAHIER SPÉCIAL E | LES SAMEDI 1^{ER} ET DIMANCHE 2 JUIN 2024

LEDEVOIR

Le spectacle déambulatoire *La rivière qui vient de loin*, écrit et mis en scène par Arielle De Garie

SAM BILLINGTON

L'œuvre performative *Arka Kinari. Artivisme en mer*, de Grey Filastine et Nova Ruth
MYRIAM MÉNARD POUR LA SAT

30 ans de soutien et d'effervescence

Période phare pour la culture dans la province, l'année 1994 a vu apparaître dans le paysage du Québec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), d'une part, et la Caisse Desjardins de la Culture, de l'autre. Le premier, une société d'État créée afin d'offrir de nouveaux processus décisionnels quant à l'attribution des fonds publics au milieu artistique ; la seconde, une institution coopérative financière née sous l'impulsion de l'Union des artistes et consacrée essentiellement aux artistes, aux organismes et aux entreprises culturelles. Ensemble, depuis trois décennies, ils forment un important levier pour mieux soutenir, accompagner et faire s'épanouir le milieu des arts et de la culture québécois ici, comme à l'étranger. Ce cahier spécial, réalisé en partenariat avec ces deux institutions, souligne leur engagement et leur incidence tangible sur le secteur grâce à l'aide financière qu'elles octroient, aux bourses et aux prix qu'elles décernent ainsi qu'aux programmes et aux services adaptés qu'elles fournissent au milieu culturel.

Murale de Ilana Pichon à Ho Chi Minh Ville, au Vietnam
ILANA PICHON

Le projet performatif *Déchets*, de Sophie Castonguay

DÉCHETS

L'installation *BZZZZZZ !*, de MASSIVart avec la collaboration de Castor & Pollux

MICHAEL ABRIL



Branché, un spectacle de cirque extérieur écoresponsable, de Mouvement Climat Montréal
AGATHE BISSERIER

Le développement durable passe par la diversité et l'inclusion

Souvent associée aux questions environnementales, la notion de développement durable s'applique aussi, plus globalement, à toutes les mesures pérennes implantées dans un secteur — économique, social, écologique, etc. — pour en assurer l'évolution à long terme. Au Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), on donne notamment au développement durable une signification d'inclusion et de diversité des expressions.

MARIE-JOSÉE R. ROY
COLLABORATION SPÉCIALE

Le CALQ s'est doté l'an dernier d'un ambitieux Plan d'action de développement durable 2023-2028, articulé autour d'une multitude d'initiatives (programmes spécifiques, remises de bourses, accompagnement) favorisant la diversité culturelle et l'inclusion des communautés autochtones, des artistes handicapés et de la relève. L'accès à l'art sur tout le territoire québécois et l'écoresponsabilité en sont également des leviers importants.

De surcroît, « on souhaite engager le citoyen dans la prise de décisions qui le concernent. Au Conseil des arts et des lettres, nos processus sont basés sur l'implication des gens du milieu qui participent à nos comités et jurys », indique Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du CALQ depuis 2015, qui cumule plus de 35 années d'expérience dans le milieu culturel.

Vie culturelle pour tous

Le Conseil des arts et des lettres du Québec soutient financièrement des artistes et des organismes (dans les créneaux de la littérature, du conte, des métiers d'art, de la recherche architecturale, et des arts de la scène, multidisciplinaires, médiatiques et visuels) pour favoriser la création, l'expérimentation, la production et la diffusion d'œuvres, et ce, dans tou-

tes les régions du Québec.

Concrètement, les composantes de son Plan d'action de développement durable s'appliquent dans les critères d'évaluation des projets et dans le soutien d'initiatives lancées par le milieu artistique. Il ne s'agit pas, pour un créateur ou un projet, de « cocher des cases » et de satisfaire superficiellement des exigences pour obtenir son enveloppe d'aide ; le CALQ souhaite une intégration « organique » des orientations préconisées, selon Anne-Marie Jean.

« On gère des fonds publics, précise cette dernière. On doit servir l'ensemble de la communauté, et on veut que les gens [du public] se reconnaissent dans ce qu'ils vont voir, qu'ils aient envie d'aller voir une pièce de théâtre ou un spectacle dans la rue. Les compagnies font donc en sorte d'atteindre ces cibles-là, de tendre vers une meilleure représentativité de la société québécoise, autant sur scène que dans la salle. L'objectif demeure toujours le même : que tout le monde qui vit au Québec puisse participer à la vie culturelle québécoise. »

Par exemple, le programme Vivacité offre des bourses de création aux artistes issus de la diversité culturelle afin de leur offrir une pleine participation au milieu artistique québécois, en tenant compte des barrières à l'intégration. Le programme Re-Connaître, lui, a été entièrement conçu en consul-

tation avec des membres des communautés des Premières Nations et des communautés autochtones, et propose des dispositions adaptées à leur réalité.

« On les a invités à participer à une rencontre pour savoir comment on pouvait mieux les servir, explique M^{me} Jean. Le programme qu'on avait jusque-là en était un de partenariat, et il fonctionnait plus ou moins bien. On a voulu éliminer les barrières. Notre façon de travailler est beaucoup basée sur le codéveloppement pour s'assurer de bien répondre aux besoins. »

Évolution palpable

La perspective territoriale du Plan d'action promet pour sa part la circulation des œuvres dans l'ensemble de la province, entre autres au moyen de

À droite, Anne-Marie Jean, p.-d.g. du CALQ. En bas, Winifred Nungak, lauréate du Prix du CALQ – Artiste de l'année au Nord-du-Québec.

SYLVAIN LÉGARÉ ET BENOIT ROUSSEAU

l'exploitation d'espaces inhabituels de présentation (contes dans les parcs, parcours déambulatoires sur des sites naturels, théâtre de paysage, etc.), et la facilitation des tournées pour prolonger la durée de vie des productions.

Quant à l'aspect de l'écoresponsabilité, il est généreux, englobant des outils tels la plateforme Creative Green (permettant de mesurer l'empreinte carbone d'un organisme), des programmes particuliers à Montréal et à Québec, ainsi que l'encouragement de procédés comme la récupération de décors et de costumes. « Le milieu était très concerné par son empreinte carbone. On l'est aussi, alors on a trouvé cette solution pour travailler ensemble », indique M^{me} Jean.

Le CALQ dresse annuellement un bilan des retombées de son Plan d'action de développement durable pour pouvoir encore mieux cibler ses objectifs l'année suivante. Et, selon Anne-Marie Jean, le milieu artistique répond très favorablement et avec enthousiasme aux mesures suggérées.

« On n'a pas encore atteint le plein potentiel de tout ça, mais c'est en développement, remarque la p.-d.g. du CALQ. On regarde les programmations et on voit que ça évolue. Les responsables voient les enjeux existant dans le milieu culturel. On consulte beaucoup le milieu, on a des réunions annuelles avec ses différents représentants, et on ajuste, tout le monde ensemble, nos façons de travailler pour les prochaines années. On est assez fiers du chemin parcouru, mais il nous en reste à faire. »





Nomination d'une première cohorte de 35 personnalités influentes de la culture québécoise au titre de compagnes et compagnons des arts et des lettres du Québec en 2015

ANNIS HAMMOUD

Un prix qui fait rayonner la culture québécoise depuis 10 ans

Cette année, l'Ordre des arts et des lettres du Québec souffle 10 bougies. Depuis 2015, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), en collaboration avec la Caisse Desjardins de la Culture, remet annuellement un titre honorifique de compagne ou compagnon de l'Ordre à des personnalités, artistes ou mécènes, qui contribuent à l'essor de la culture québécoise. Cet anniversaire est l'occasion de se remémorer la fondation du Conseil des arts et des lettres du Québec, dont l'objectif est de concourir au rayonnement de la culture.

MARIE-HÉLÈNE DUFAYS
COLLABORATION SPÉCIALE

Pour Liza Frulla, faire rayonner la culture est une véritable mission à laquelle elle s'est attelée à plusieurs reprises au cours de sa carrière. Elle est l'une des figures de proue de la Politique culturelle du Québec, présentée en 1992, alors qu'elle était ministre des Affaires culturelles sous le gouvernement de Robert Bourassa. C'est d'ailleurs elle qui a veillé à l'adoption de la loi 53 sur le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et qui est à l'origine de sa création, ce qui lui a d'ailleurs valu l'honneur d'être parmi les premières personnalités à être décorées de l'Ordre en 2015.

Le besoin de créer un tel Conseil était réel, bien qu'il n'ait pas été exempt de défis. Pour l'ancienne ministre, il était nécessaire de créer un organe « pour le milieu » culturel et « dirigé par le milieu » culturel, afin de mettre l'artiste au centre. C'est d'ailleurs par le milieu culturel lui-même que sont choisis les lauréats, précise Liza Frulla.

Elle souligne par ailleurs l'importance de la culture dans la société québécoise qu'elle qualifie de lien « absolument fondamental » permettant à « notre société de se reconnaître et de se projeter », ajoute-t-elle.

À l'image du paysage culturel québécois

Le 10 juin prochain, 16 personnalités seront honorées par l'Ordre des arts

et des lettres, qui veille chaque année à représenter la diversité culturelle et de genre artistique présente dans le paysage culturel québécois, soutient Liza Frulla. En tant « qu'observateur privilégié du monde de la culture », comme le décrit le président du conseil d'administration, Sylvain Lafrance, le CALQ a également pour vocation de représenter la diversité culturelle québécoise dans son entièreté. Le but est de « représenter toute la palette [...] de ce qui se fait en création culturelle et en travail culturel pour que la culture, premièrement, existe et, deuxièmement, rayonne », poursuit le président.

Les 167 compagnes et compagnons de l'Ordre des arts et des lettres représentent « à peu près tous les arts,

toute la diversité, toutes les personnes qui agissent sur la culture au Québec », ajoute-t-il. Pour lui, la diversité culturelle est cruciale afin de pas représenter qu'« une seule tendance du monde de la culture », mais aussi pour faire connaître la culture de notre société.

Certains ont « marqué le Québec par une carrière extraordinaire, comme Claude Dubois », rappelle le président du CA, d'autres « par leur constance à œuvrer pour faire connaître la culture, [comme] Louise Sicuro, [ou] Roland Smith ». Sylvain Lafrance évoque également avec émotion un grand moment de culture québécoise, alors que les Cowboys Fringants ont réussi à créer un incroyable rassemblement de personnes « de tous les âges, de toutes les cultures » autour de leurs chansons.

Refléter la culture telle qu'elle est aujourd'hui n'est pas une mince affaire, soutient Sylvain Lafrance. En dix ans, les phénomènes de migrations et l'accueil de toutes les diversités culturelles du Canada, mais aussi les « nouvelles formes d'aide à la culture et la philanthropie » ont transformé la société québécoise et sa culture. En matière de soutien public, il souhaite que les artistes et artisans de la culture québécoise soient davantage « considérés » afin qu'ils aient les moyens de créer et de « faire vivre leur culture ».

Dans un contexte économique québécois et canadien difficile, estime le président du CA du CALQ, il faut s'assurer que « nos élus comprennent l'importance de nos artistes comme [étant à] la base de tout un écosystème culturel ». De son côté, Liza Frulla soutient, elle aussi, que dans une société aussi créative que la société québécoise, il est nécessaire d'obtenir davantage de fonds pour soutenir la culture.

Trois décennies d'engagement envers son milieu

Il y a 30 ans, la Caisse de la Culture Desjardins voyait le jour, à l'instigation de l'Union des artistes. Sa fondation coïncidait avec une période d'effervescence au sein du secteur culturel québécois : en 1992 était instaurée la Politique culturelle du Québec sous la ministre des Affaires culturelles Liza Frulla ; en 1994 naissait, simultanément à la Caisse, le Conseil des arts et des lettres du Québec, son éternel partenaire ; et en 1995 apparaissait la Société de développement des entreprises culturelles.

CAROLINE BERTRAND
COLLABORATION SPÉCIALE

« Le milieu se dotait d'outils, se structurait », résume en entrevue la directrice générale de la Caisse Desjardins de la Culture, Marie-Christine Cojocar. Depuis plus de 30 ans au sein du Mouvement Desjardins, elle a participé à la mise en place de la Caisse de la Culture, où elle travaille depuis 16 ans.

Elle se souvient qu'à cette époque, les travailleurs autonomes, artistes de surcroît, peinaient à recevoir l'appui des établissements financiers en raison de leurs revenus fluctuants. La Caisse de la Culture a ainsi été mise sur pied par et pour le milieu artistique, auquel elle se consacre entièrement.

Elle fédère aujourd'hui près de 10 000 membres, en forte proportion des travailleurs et travailleuses autonomes de toutes disciplines (danse, théâtre, musique, littérature, cinéma, humour, arts visuels et numériques...), mais également des entreprises, des associations professionnelles et des organismes culturels, sans compter des médias traditionnels et numériques.

Et qui de mieux placées que des personnes œuvrant au sein du secteur culturel québécois pour en connaître les besoins singuliers ? C'est pourquoi elles composent le conseil d'administration de la Caisse.

Accompagnement hors norme

En culture, les défis de financement sont majeurs. Puisqu'elle est ancrée dans le milieu, la coopérative financière déploie un éventail d'outils et de services personnalisés et adaptés à la réalité atypique de ses membres, un modèle d'ailleurs unique au Québec.

« Étant une institution spécialisée, on a une compréhension fine de leurs besoins. On leur offre des solutions adaptées, un accompagnement souple,

explique M^{me} Cojocar. On n'aborde pas le risque de la même façon que quelqu'un de plus généraliste. »

Elle tient à souligner une chose primordiale : « À la Caisse de la Culture, les membres honorent leurs engagements ; c'est une grande fierté pour nous. Ça peut aller à l'encontre de perceptions préconçues. » La Caisse a toujours été performante, indique-t-elle. Et plus la Caisse rassemble de membres, plus ces derniers investissent en elle, plus elle est en mesure de redistribuer les profits dans l'industrie et de distribuer des commandites.

Fierté et écoresponsabilité

Aux rênes de la Caisse de la Culture, Marie-Christine Cojocar a de quoi être fière des réussites de la coopérative, qui chaque jour se voue à trouver des solutions de concert avec ses membres pour que leurs projets se réalisent. Elle soutient en outre indéfectivement la relève ainsi que le développement entrepreneurial et professionnel des artistes.

Des témoignages de reconnaissance à l'égard de l'engagement de la Caisse, M^{me} Cojocar en entend fréquemment. « Hier encore, je rencontrais des gens dans un théâtre et ils m'ont dit : "C'est la Caisse de la Culture qui a vraiment tout changé pour nous" », se remémore-t-elle, enchantée. « Je me fais dire que la Caisse de la Culture est une présence rassurante. »

Et le fait de changer la donne « au quotidien dans la vie des gens » la réjouit au plus haut point. « En fondant la Caisse, on est partis de rien pour répondre aux besoins du secteur culturel. Et que le milieu reconnaisse notre expertise et notre accompagnement de proximité, ça me rend très, très fière. »

La Caisse de la Culture favorise de plus l'écoresponsabilité, non seulement en fournissant à ses membres une gamme de produits verts et



Marie-Christine Cojocar, directrice générale de la Caisse Desjardins de la Culture, dans son bureau dans le Vieux-Montréal VALÉRIAN MAZATAUD LE DEVOIR

solidaires, mais également en facilitant l'accès à des formations sur la gestion durable et en appuyant des projets écoresponsables.

« On soutient une initiative du Conseil des arts de Montréal, notre grand partenaire, qui permet à 90 organismes sur trois ans d'avoir accès à de la formation et aux outils de la plateforme Creative Green, qui aide les organisations à changer leurs pratiques pour être plus écoresponsables, donne-t-elle en guise d'exemple. On aide le milieu à s'outiller. »

Finalement, en constatant les sommes mirobolantes qu'investit Québec dans des entreprises internationales, de la filière batterie notamment, pour qu'elles s'implantent sur notre territoire, Marie-Christine Cojocar souhaiterait que ces dernières participent financièrement à la culture d'ici.

« On injecte de l'argent dans leur secteur pour qu'elles s'installent ; en contrepartie, peut-être devraient-elles payer des redevances culturelles,

injecter ensuite de l'argent dans notre culture ? » avance-t-elle. « La culture, c'est un facteur de cohésion sociale immense, conclut Marie-Christine Cojocar. Ça nourrit l'âme. C'est aussi notre identité. »

« En fondant la Caisse, on est partis de rien pour répondre aux besoins du secteur culturel. Et que le milieu reconnaisse notre expertise et notre accompagnement de proximité, ça me rend très, très fière. »



La sculpture publique *The Eye of Mexico*, située dans le quartier Nuevo Polanco de Mexico, est un projet créé en collaboration avec MASSIVart. MASSIVART

Avoir les moyens de ses ambitions

À l'étape du démarrage, les entreprises et les organismes culturels sont parfois regardés de haut par des institutions financières qui ne voient pas nécessairement l'univers de possibilités qui pourrait émerger de l'imaginaire de ces entrepreneurs. Les dirigeants de MASSIVart, de la Société des arts technologiques et de La Piscine, aujourd'hui fleurons de la culture québécoise, estiment que leur succès résulte entre autres d'une confiance accordée à leur début par des représentants du milieu culturel ayant une connaissance fine du terrain.

MARIE-ÈVE MARTEL
COLLABORATION SPÉCIALE

Le directeur général et fondateur de MASSIVart, Philippe Demers, est convaincu que son entreprise spécialisée dans l'aménagement d'espaces publics ludiques et artistiques ne compterait pas aujourd'hui 45 employés et trois bureaux — à Montréal, à Toronto et à Mexico — sans le soutien de la Caisse Desjardins de la Culture.

Frustré de frapper en vain à la porte d'institutions financières, M. Demers a finalement trouvé une oreille attentive chez Desjardins. « Je me suis enfin senti entre de bonnes mains, j'ai été pris au sérieux, confie-t-il. On leur a présenté notre modèle d'affaires, et ils ont osé prendre le risque d'investir avec nous quand plusieurs banques ne nous considéraient pas comme une entreprise sérieuse. »

L'accès à divers outils financiers et au crédit a permis à la jeune pousse de prendre son essor, si bien qu'elle a depuis collaboré avec plus de 2000 artistes dans le monde. « Sans ces outils-là, on n'aurait jamais pu accepter des contrats qui font rayonner le Québec à l'étranger », soutient M. Demers.

Du soutien à long terme

La Caisse Desjardins de la Culture soutient la Société des arts technologiques (SAT) depuis ses débuts, en 1996. À chaque nouvelle étape, elle est présente pour soutenir l'OBNL dans sa croissance : elle était encore au rendez-vous pour le réaménagement de ses locaux et le renouvellement de sa flotte technologique, un chantier de 18,2 millions de dollars.

Aujourd'hui, l'organisation compte un centre d'artistes, un laboratoire de recherche et développement, un centre

de formation et un espace de diffusion des arts numériques, en plus d'abriter un café et un restaurant. « La Caisse a cru en nous dès le premier jour, alors qu'on avait un projet très ambitieux, relève la directrice générale et artistique, Jenny Thibault, en poste depuis trois ans. Desjardins a décidé de nous faire confiance et de prendre un risque parce que notre idée était porteuse. »

« Ils ont été très aidants, ne serait-ce que pour soutenir l'achat du bâtiment au départ, puis pour les travaux qui ont suivi au fil des ans, poursuit la directrice. On a eu accès à des prêts à taux concurrentiels. Surtout, la Caisse a une flexibilité envers les entreprises du secteur culturel que les banques n'ont pas. »

Partenaire de leur croissance

L'accélérateur d'entreprises culturelles La Piscine est aussi soutenu par la Caisse Desjardins de la Culture depuis son lancement, en 2015. De fil en aiguille, le nombre de programmes et l'offre de services de l'OBNL se sont déployés avec l'appui de l'institution financière, si bien que 100 entreprises sont désormais accompagnées annuellement par plus de 70 experts et *coachs*.

« La Caisse s'est impliquée très tôt et, dès le début, on a senti une ouverture et une flexibilité, mais surtout une confiance et de l'enthousiasme envers le projet », souligne la directrice générale de l'organisme, Delphine Beauchamp.

Outre les outils financiers, les représentants de la Caisse Desjardins de la Culture offrent à leurs membres un réseau de contacts, de partenaires et d'experts bien branchés sur le réseau culturel. « On sent qu'ils connaissent très bien notre écosystème et le fonctionnement, ajoute M^{me} Beauchamp. C'est rassurant. »

Des retombées pour tous

Les retombées ne se mesurent pas toujours en argent sonnante. « En outillant les entreprises et en les aidant à peaufiner leur modèle d'affaires, en les aidant à croître, ils s'assurent que ces entreprises arrivent à bien se positionner, sont pérennes et deviennent des employeurs intéressants », avance M^{me} Beauchamp.

Quinze ans après la fondation de MASSIVart en 2009, le partenariat avec la Caisse Desjardins de la Culture tient toujours. Plus que satisfait des services obtenus, Philippe Demers n'hésite jamais à recommander les services de l'institution financière à d'autres entrepreneurs culturels ; il l'a fait au moins une quarantaine de fois.

« Pour moi, le soutien de Desjardins, c'est unique au monde, poursuit l'entrepreneur. On pourrait penser que Desjardins, c'est québécois et que ce n'est pas adapté pour la croissance à l'international. Mais au contraire, depuis qu'on évolue avec eux, ils sont toujours là pour nous suivre dans nos projets. Je me sens vraiment privilégié. »



Le Théâtre du Portage a obtenu un soutien dans le cadre du Programme de partenariat territorial en lien avec la collectivité de l'île de Montréal pour la pièce *Plastique*.

VANESSA FORTIN

L'écoresponsabilité en tant qu'orientation transversale

L'écoresponsabilité est l'un des axes cruciaux du Plan d'action pour le développement durable 2023-2028 du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Survol des mesures à teneur environnementale implantées par le bailleur de fonds du milieu culturel pour lutter contre les changements climatiques et inciter les créateurs à suivre le mouvement.

MARIE-JOSÉE R. ROY
COLLABORATION SPÉCIALE

« Le milieu culturel a toujours été un peu à l'avant-garde des enjeux environnementaux », affirme Anne-Marie Jean, présidente-directrice générale du CALQ. « On n'a qu'à penser à la préservation des rivières. On a souvent vu les artistes être les porte-étendard de ces campagnes. Alors, on s'est dit qu'on devait aider le milieu et faire ça en groupe », ajoute-t-elle.

Dans le cadre de son programme Soutien à la mission, le CALQ a de nouvelles exigences pour les organismes qu'il soutient financièrement, dans un souci écologique. Ceux-ci doivent, par exemple, se munir d'un plan d'action en matière de développement durable et s'engager, d'ici 2028, à documenter leur empreinte carbone.

Pour ce faire, ils doivent s'inscrire à la plateforme Creative Green, où

les organisations détaillent les données de leur bilan carbone en fonction de leurs activités. Le CALQ appuie le Conseil québécois des événements écoresponsables pour guider les organismes dans leur apprise-ment du service Creative Green.

Accompagner et donner l'exemple

Des ententes ont aussi été conclues avec le Conseil des arts de Montréal et la Ville de Québec pour le soutien de projets spécifiques à l'écoresponsabilité : création artistique avec dimension environnementale, déploiement de stratégies de réduction d'empreintes... « Ça touche l'ensemble des disciplines, pour donner un souffle aux organismes qui iront de l'avant avec certains projets à teneur écoresponsable », précise Véronique Fontaine, directrice de la planification et des programmes du CALQ.

De tels critères ont également été ajoutés à l'égard de l'octroi du financement de tournées, en ce qui a trait

aux déplacements et au logement des artistes, par exemple. Véronique Fontaine cite entre autres l'encouragement de compression d'activités sur de plus courtes périodes lors de séjours extérieurs ou encore la fréquentation d'hôtels certifiés Clé Verte.

Avec ces directives récentes, le CALQ souhaite adopter une approche d'accompagnement — non punitive — auprès des acteurs du milieu culturel et stimuler la réflexion. « On voulait envoyer le message qu'on est là pour soutenir des initiatives pouvant engendrer des coûts supplémentaires, mais qui, à terme, peuvent avoir un effet positif pour le milieu, dans sa façon de mieux structurer ses activités pour la préservation de l'environnement », note Véronique Fontaine.

Enfin, le CALQ prêche par l'exemple et célèbre cette année les 10 ans de sa prestation électronique de services,

Mon dossier CALQ en chiffres, c'est...

- 1,2 million de connexions
- Plus de 25 000 artistes inscrits
- Plus de 2500 organismes inscrits
- Près de 50 000 demandes reçues
- 730 000 fichiers reçus
- 473 000 documents PDF et 191 000 images (auparavant envoyés par la poste sous forme de feuilles, de CD, de clés USB, de livres, etc.)
- Plus de 1,2 million de feuilles de papier économisées

appelée Mon dossier CALQ. Alors que les milliers de demandes adressées au CALQ circulaient autrefois en papier et en clés USB, les requêtes transmises aujourd'hui se font virtuellement et de façon plus verte. « C'est de l'économie sur le plan des ressources humaines et de l'environnement. C'est un gain assez important », souligne M^{me} Fontaine.

Proactivité

Parmi les regroupements subventionnés par le CALQ dans sa perspective d'écoresponsabilité se trouve Écoscénario, un organisme à but non lucratif qui épaula la communauté artistique dans sa transition socioécologique.

Écoscénario dispense notamment des formations en écoconception et en écoresponsabilité aux professionnels de l'industrie. Choix des matériaux écoresponsables, collecte de résidus en tombée de rideau pour éviter l'enfouissement, initiative de mutualisation d'inventaires permettant à quatre théâtres montréalais (Duceppe, Centre du Théâtre d'Aujourd'hui, Quat'Sous et théâtre Denise-Pelletier) de partager leurs ressources matérielles : voilà quelques méthodes valorisées par Écoscénario.

« Le secteur culturel a une grande influence sur le changement des mentalités. Le fait de se mobiliser pour trouver des solutions et réfléchir à notre effet sur l'environnement amène des changements de pratiques et un changement de culture nécessaire. On tend vers une façon de vivre plus écoresponsable, globalement, pour la population en général, pour tous les publics avec lesquels on travaille », exprime Anne-Catherine Lebeau, directrice générale et cofondatrice d'Écoscénario, saluant du même souffle l'implication du CALQ. Ce dernier, affirme-t-elle, est « l'un des plus proactifs au Canada » dans l'application de telles orientations.

« Le secteur culturel est fragile en ce moment, dit-elle. Mettre en place ces mesures, ça peut être perçu comme une contrainte supplémentaire, mais c'est aussi l'occasion de s'unir et de trouver des solutions communes pour créer de façon différente et bâtir un milieu plus résilient. »

Quand les arts se rapprochent des communautés

Depuis une dizaine d'années, les habitudes de consommation des arts de la population ont changé. La pandémie a accéléré ces changements, forçant les artistes et les organismes culturels à trouver de nouveaux modes de diffusion afin que les œuvres rencontrent leur public. Intervient alors le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), qui a développé de nouvelles mesures pour accompagner le milieu à travers cette évolution.

CONSTANCE CAZZANIGA
COLLABORATION SPÉCIALE

« On est un conseil à l'écoute et pro-actif. On module nos façons de faire pour toujours essayer de mieux soutenir le milieu », note d'entrée de jeu Honorine Youmbissi, directrice du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale au CALQ.

Sortir des lieux de diffusion traditionnels

C'est ainsi qu'est née assez rapidement au début de la pandémie la mesure de Présentation de spectacles en distanciation physique pour soutenir la diffusion malgré les contraintes sanitaires. Un programme qui a fait le bonheur d'artistes comme Kristelle Holliday, qui fait du « théâtre de paysage » avec le Théâtre des Petites Lanternes, à Sherbrooke, dont elle est la codirectrice artistique. « Le programme a été ouvert avec des moyens financiers intéressants, souligne-t-elle. C'est ça qui faisait la différence. »

À l'été 2020, 116 organismes ont obtenu un soutien financier dans le cadre de cette mesure, permettant à 127 projets culturels de voir le jour grâce à un investissement de plus de 5,7 millions de dollars. La mesure est revenue l'année suivante et a contribué à la réalisation de 144 projets culturels, soutenant 46 artistes professionnels et 98 organismes artistiques avec une aide de près de 6 millions de dollars.

« Ça a vraiment été gagnant-gagnant sur toute la ligne, assure Honorine Youmbissi. Les artistes ont pu continuer de créer en explorant de nouveaux lieux de diffusions atypiques et le public avait accès à des œuvres. Quand on parle au milieu, on comprend qu'avec ces nouveaux modes de diffusion, les artistes ont aussi développé de nouveaux publics. Ça a été un cercle vertueux. »

Ce qui était d'abord une solution à un problème a permis d'ouvrir de nouvelles portes. Le CALQ a lancé en

2023 une nouvelle mouture de la mesure avec Présentation d'œuvres dans l'espace public et dans des lieux atypiques. Le programme sera d'ailleurs de retour et soutiendra de nouveaux projets en 2024-2025.

« Les ententes territoriales, c'est aussi une reconnaissance de ces artistes qui travaillent fort dans leur région, qui décident qu'ils ne vont pas dans les grandes villes et qui s'intègrent dans leur communauté »

Pas seulement dans les grands centres urbains

Sortir des lieux de diffusion traditionnels permet au CALQ de remplir du même coup une autre de ses missions : soutenir les artistes et les organismes culturels sur tout le territoire québécois et pas seulement dans les grands centres urbains. Le CALQ a, en effet, créé des ententes territoriales dans toutes les régions du Québec.

« Il y a de magnifiques propositions en région, notamment avec le fleuve, mais aussi des projets qui se déroulent dans des champs, des parcs, des lieux verts », souligne Honorine Youmbissi. Plusieurs municipalités rurales n'ont d'ailleurs pas de lieux de diffusion traditionnels et se tournent donc vers les espaces extérieurs, des paroisses ou des centres communautaires.

En établissant des partenariats pour bâtir des fonds, le Conseil



Kristelle Holliday a remporté le prix Artiste dans la communauté 2022 du CALQ pour son projet Quatre-Quarts, proposant de visiter quatre quartiers du centre-ville de Sherbrooke. Ici, la Fête du quartier Alexandre. NATHALIE AMPLEMAN

« stimule la création partout sur le territoire », explique Éric Lord, directeur général du Réseau des conseils régionaux de la culture du Québec. Ces ententes ont permis à plusieurs organismes et à plusieurs artistes d'obtenir de premières bourses au CALQ, contribuant à leur professionnalisation.

« Les ententes territoriales, c'est aussi une reconnaissance de ces artistes qui travaillent fort dans leur région, qui décident qu'ils ne vont pas dans les grandes villes et qui s'intègrent dans leur communauté », ajoute Honorine Youmbissi.

Au cours des cinq dernières années, le nombre de projets soutenus dans le cadre du Programme de partenariat territorial est passé de 190 à 316, correspondant à une hausse de 66 %. Le montant accordé par le Conseil et ses partenaires a plus que doublé, passant de 2,9 millions de dollars à 5,7 millions de dollars.

Aux yeux d'Éric Lord, le fait que ces projets doivent être faits en lien avec la communauté constitue « un ancrage important avec le territoire et avec les gens ».

Créer avec et pour la communauté, c'est ce que fait Kristelle Holliday. L'artiste a remporté le prix Artiste dans la communauté en 2022 pour le projet Quatre-Quarts et fait maintenant partie du jury. Né d'un partenariat entre le CALQ et l'organisme Les Arts et la Ville, le prix demande aux artistes un véritable engagement envers leur communauté.

« Quand on travaille avec la communauté, comme dans toutes les relations humaines, ça prend du temps, croit Kristelle Holliday. C'est une relation de confiance, une relation authentique qu'il faut bâtir. C'est ce qui est intéressant du prix Artiste dans la communauté, c'est ce qui démarque les artistes sélectionnés. Ils ont un véritable engagement. »

Faire vivre des expériences culturelles aux enfants

Le Conseil des arts et des lettres du Québec offre une Mesure de soutien aux sorties scolaires en milieu culturel, destinée notamment aux diffuseurs spécialisés et pluridisciplinaires, aux organismes de création et de production ainsi qu'aux événements nationaux et internationaux, afin de favoriser l'accès des jeunes publics à la culture québécoise.

En 2022-2023, 433 197 élèves ont été mis en contact avec l'art et la culture avec l'aide de cette mesure, et le Conseil souhaite augmenter ce nombre de 25 % sur 5 ans, selon son Plan stratégique 2023-2027.

Ce cahier spécial a été produit par l'équipe des publications spéciales de *Devoir*, relevant du marketing. La rédaction du *Devoir* n'y a pas pris part.



LA CULTURE EN TÊTE ET
LES ARTISTES À COEUR

caisse de
la culture

 Desjardins

Place à la relève artistique

Le rayonnement culturel d'un territoire passe, pour se maintenir, par sa capacité à accompagner les artistes en début de parcours. Au Québec, où l'abondance de l'offre culturelle met ces derniers sous tension, l'accès aux mécanismes d'aide peut changer beaucoup de choses dans le développement des carrières.

PERRINE LARSIMONT
COLLABORATION SPÉCIALE

« Je ne sais pas exactement ce qui a fait que ce livre a touché autant de monde, qu'il a dépassé les langues et les frontières, mais je l'accueille comme un cadeau incroyable. » Pour Éric Chacour, auteur du roman multiprimé *Ce que je sais de toi*, le succès de son livre tient du conte de fées. Il n'espérait pourtant pas partager avec plus de « deux cousines et trois amis » cette histoire d'amour contrariée qui suit le parcours d'un jeune médecin entre Le Caire et Montréal à la fin du XX^e siècle. Son manuscrit aura finalement été accepté par le premier éditeur à qui il l'a envoyé, les éditions Alto.

Depuis la sortie du livre début 2023, tout s'est enchaîné : une traduction en cours dans une douzaine de langues et plusieurs prix prestigieux, notamment en France, où Éric Chacour s'est vu décerner le Femina des lycéens et, tout récemment, le Prix des libraires.

Au Québec, il recevait, au mois d'avril, le prix du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) – Œuvre de la relève à Montréal. La récompense, créée en 2016 pour favoriser la reconnaissance et la carrière d'artistes en début de parcours, était revenue en 2019 à nul autre que l'écrivain Kevin Lambert, dont la carrière a, depuis, connu un essor phénoménal.

« Parce qu'il a été gagné par des gens que j'admire, ce prix a une valeur toute particulière à mes yeux », souligne Éric Chacour qui, au-delà de la visibilité que cette récompense lui a apportée, se dit reconnaissant pour les bourses de déplacement qu'il a pu obtenir auprès de l'organisme. Un coup de pouce à la promotion qui a, selon lui, énormément compté dans le rayonnement du livre à l'étranger. Notamment en France, où l'écrivain a réalisé une tournée hivernale de trois semaines pour aller à la rencontre des libraires et lecteurs du pays. « Cette relation qui a été nouée avec les libraires de France et qui m'a parfois ému aux larmes n'a été possible que parce que j'ai pu me déplacer, et ce, en partie grâce au soutien du CALQ. »

Du soutien institutionnel pour la relève

Le CALQ est l'un des organismes publics qui proposent des mécanismes de soutien aux artistes émergents, aux côtés notamment du Conseil des arts de Montréal, de la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) ou, au fédéral, du Conseil des arts du Canada.

Les programmes de soutien du CALQ comprennent des partenariats avec Québec, Montréal et une constellation d'acteurs régionaux pour un investissement total de l'organisme qui s'élevait à 185 millions de dollars pour l'exercice 2022-2023. De cette somme, une partie est destinée aux artistes de la relève, notamment ceux souhaitant obtenir une première bourse du Conseil.

« Parce qu'il a été gagné par des gens que j'admire, ce prix a une valeur toute particulière à mes yeux »

C'est en 2014 que la réalisatrice et scénariste Ariane Louis-Seize se rappelle avoir obtenu sa première aide de l'organisme afin de mettre sur les rails son premier court métrage, *La peau sauvage*. Lauréate du grand prix Cours écrire ton court de la SODEC pour le scénario de ce film en 2016, la cinéaste a fait du chemin depuis : huit courts métrages réalisés ainsi que *Vampire humaniste cherche suicidaire consentant*, son premier long métrage sorti en septembre 2023.

Cette comédie noire mêlant récit fantastique et initiatique a, depuis son lancement, séduit au-delà du Québec : le film a notamment reçu le prix de la meilleure réalisation de la section Venice Days de la Mostra de Venise, le grand prix de la compétition nationale du Festival du Nouveau cinéma et était en compétition dans 12 catégories à la fin du mois de mai aux prix Écrans canadiens.

Jointe par téléphone, Ariane Louis-Seize se rappelle que les choses ont « déboilé » pour elle à sa sortie du

Éric Chacour a reçu plusieurs prestigieux prix pour son roman *Ce que je sais de toi*, dont le prix du CALQ – Œuvre de la relève à Montréal en avril 2024.
JUSTINE LATOUR



C'est en 2014 que la réalisatrice et scénariste Ariane Louis-Seize a obtenu sa première aide financière du CALQ afin de mettre sur les rails son premier court métrage, *La peau sauvage*.
MARIE-FRANCE COALLIER
LE DEVOIR

centre de formation professionnelle en audiovisuel INIS en 2013. « Je m'étais donné trois ans pour essayer de vivre de mon art, puis j'ai fait Cours écrire ton court. Sans ce concours, je ne sais pas ce que serait ma carrière. Ça a vraiment été pour moi une bougie d'allumage, qui m'a tout de suite ouvert la porte des institutions. »

Si la cinéaste dit avoir pu obtenir du financement institutionnel pour presque tous ses films, l'exercice n'a pas été une promenade de santé. Elle relève que, pour chacun des courts métrages qu'elle a réalisés, elle a obtenu un premier refus avant d'obtenir une bourse. « C'est assez laborieux ces demandes, parce qu'il faut être capable de mettre des mots sur notre vision, sur l'essence du projet. Pour moi qui suis une

créatrice assez instinctive, ça ne sort pas du premier coup. »

Une course à obstacles qu'elle a appris à intégrer à sa création de projet : « C'est là que je me surprends à trouver de nouvelles façons de raconter, à préciser ma vision, ce qui la rend plus facile à partager avec mes collaborateurs par la suite », confie la réalisatrice, soulignant la nature collective des œuvres cinématographiques.

Elle invite donc les artistes de la relève à la persévérance, mais aussi à rechercher les solutions de rechange qui peuvent leur permettre de réaliser des projets avec peu de moyens afin de se faire la main dans l'attente de subventions. Ariane Louis-Seize partage avec Éric Chacour l'impression d'évoluer dans un écosystème culturel, certes compétitif, mais qui ne manque pas d'occasions pour les artistes émergents.

L'ensemble musical Constantinople en tournée. Ici, le concert *Souffles*, à Conques, en France.

GEORGE BERTÉ



Les nouveaux défis de la diffusion des arts

Depuis plusieurs années, le numérique est devenu un important moyen de diffusion des arts, offrant autant d'avantages que de défis, entre autres pour les artistes et les artisans québécois. D'un côté, il facilite la visibilité des contenus de toutes sortes, de l'autre, sortir du lot peut devenir ardu, notamment dans la mare de contenus américains.

CAMILLE FEIREISEN
COLLABORATION SPÉCIALE

« Même si cela fait un bout de temps qu'on parle du numérique, ce qu'on a appris assez rapidement, c'est que les choses changent constamment », lance Mériol Lehmann, artiste et consultant en culture numérique. Un peu comme une hydre à trois têtes, ajoute-t-il. « Chaque fois qu'on pense qu'on en a coupé une, c'est une autre qui ressort », plaisante-t-il. Les questions liées à l'intelligence artificielle occupent désormais une grande place dans les réflexions pour l'avenir de la musique. « Je ne suis pas sûr qu'on saisisse exactement encore toute l'étendue des conséquences et je pense que ce serait très difficile de le faire », concède-t-il.

Selon lui, un cap a été franchi : « On est passé du côté de la culture de la "découvrabilité" à la culture de la recommandation. » Pour accéder à du

contenu culturel, cela passe désormais par des plateformes numériques, que ce soit pour voir des films, réserver des billets pour un concert ou même écouter de la musique. « On a remarqué qu'on est passé à cette idée qu'on veut faire un choix parmi une série d'options sur des plateformes comme Netflix ou Spotify, qui vont nous conseiller des contenus en fonction de nos habitudes de consommation », indique-t-il. Cela signifie, par ricochet, que le consommateur a moins d'effet sur les choix qui lui sont proposés.

La visibilité du contenu québécois

Pour la culture québécoise, cela apporte son lot de défis. « Il faut qu'elle soit bien identifiée par des métadonnées », précise-t-il. Les algorithmes vont choisir pour nous la prochaine chanson à écouter, le nom d'un artiste à découvrir, d'où l'urgence de coder correctement les métadonnées pour que le contenu

québécois soit lisible par les machines et « que les algorithmes de recommandation nous proposent ce contenu-là », souligne-t-il.

« On est passé du côté de la culture de la "découvrabilité" à la culture de la recommandation »

En plus de disposer de programmes visant à soutenir la mobilité des artistes et à accroître la circulation de leurs œuvres à l'international, tels que des bourses pour des résidences aux quatre coins du monde, le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) incite les artistes québécois à utiliser des ISNI, qui sont des codes internationaux pour les artistes qui permettent d'interconnecter toutes

les ressources à propos d'un créateur et, notamment, de favoriser la découvrabilité et la traçabilité de celui-ci sur le Web.

« Que ce soit pour un musicien, des artistes en arts visuels, cela peut s'appliquer à n'importe quelle discipline », souligne Mériol Lehmann. Cela permet de mettre en place un certain mécanisme qui va aider à la visibilité des artistes québécois, mais ce n'est que le début d'un travail de longue haleine, reconnaît le consultant. « Il faut trouver une manière d'obliger les plateformes à identifier clairement le contenu québécois, et c'est aussi important pour que les artistes puissent toucher correctement leurs droits d'auteur », rappelle-t-il. Il y a des défis, résume-t-il, « mais le numérique peut être quelque chose de positif », nuance-t-il. Avec l'ensemble des acteurs, dont le CALQ, il existe désormais une bonne culture du côté du secteur des arts au Québec, selon lui.

Faire voyager son art

Alison McAlpine, réalisatrice du court métrage *Perfectly a Strangeness (Une parfaite étrangeté)* en compétition officielle au Festival de Cannes, en a fait l'expérience. « Il y a beaucoup de défis quand on veut diffuser un film, surtout quand il n'y a pas un narratif conventionnel, comme c'est le cas dans mon court métrage, qui est davantage expérimental, comme un conte, je dirais », confie-t-elle. Le CALQ l'a aidée financièrement pour la production et la postproduction de son projet. Un coup de pouce énorme pour mener à bien son projet cinématographique. « J'ai eu une liberté totale, j'ai eu le choix et le contrôle créatif », se réjouit-elle. Tout ce soutien l'a menée à trouver son distributeur, le studio montréalais H264, à joindre la compétition du prestigieux festival français et, elle l'espère, d'autres festivals de cinéma par la suite.

En tournée en Europe, le directeur artistique de l'ensemble musical Constantinople et du Centre des musiciens du monde, Kiya Tabassian, profite aussi du soutien du CALQ pour faire voyager sa musique. « La diffusion internationale fait partie de notre ADN », dit-il. L'ensemble Constantinople ne présente pas loin de 100 concerts chaque année, dont environ 70 se font sur des scènes à l'international. Kiya Tabassian dit tirer avantage de la visibilité qu'offre le numérique pour attirer de nouvelles audiences. « J'approche le numérique très positivement, nous filmons toutes nos créations et nous les mettons en ligne », souligne-t-il. Le directeur artistique a remarqué que le nombre d'abonnés a bondi, ainsi que le nombre de vues, qui se compte à plus d'un million pour certains concerts. « Beaucoup de gens viennent voir nos concerts et me disent qu'ils nous ont découverts sur Spotify, sur YouTube, etc. », raconte-t-il.

Il y a toutefois des défis, reconnaît-il. Les prix des billets d'avion ont fortement augmenté, les hébergements aussi. « Mais encore là, avec le soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec, ça nous permet de faire rayonner notre musique et d'amener la culture québécoise un peu partout dans le monde », conclut-il.

Propulser un secteur économique souvent sous-estimé

Des acteurs du milieu culturel rappellent la nécessité de le financier pour assurer sa prospérité ici comme ailleurs

LEÏLA JOLIN-DAHEL
COLLABORATION SPÉCIALE

Pour le compositeur Pierre-Philippe Côté, alias Pilou, le soutien financier de la Caisse Desjardins de la Culture lui a permis de réaliser en 2017 l'achat de l'église de Saint-Adrien, en Estrie, qu'il a depuis transformée en *hub* créatif. « La Caisse a été très à l'écoute de nos besoins quand est venu le temps d'acquérir le bâtiment. Ça a été une institution financière qui a fait une différence », dit-il. Il estime que s'il avait fait affaire avec une banque traditionnelle, il n'aurait pas pu avoir droit à un montant similaire. « On n'aurait pas eu la même sensibilité et la même écoute à notre cause. »

C'est aussi ce que constate Guillaume Aniorté, directeur général de Quartier des spectacles (QDS) International. Son organisme à but non lucratif est affilié au Partenariat du Quartier des spectacles. Il a pour mission d'animer les espaces publics par le biais d'installations de son et de lumière et s'occupe également de la distribution de ces installations. « Bien qu'on soit un OBNL, on doit générer nos propres revenus. On n'est pas subventionnés par des subsides gouvernementaux, mis à part pour certaines productions précises », précise-t-il.

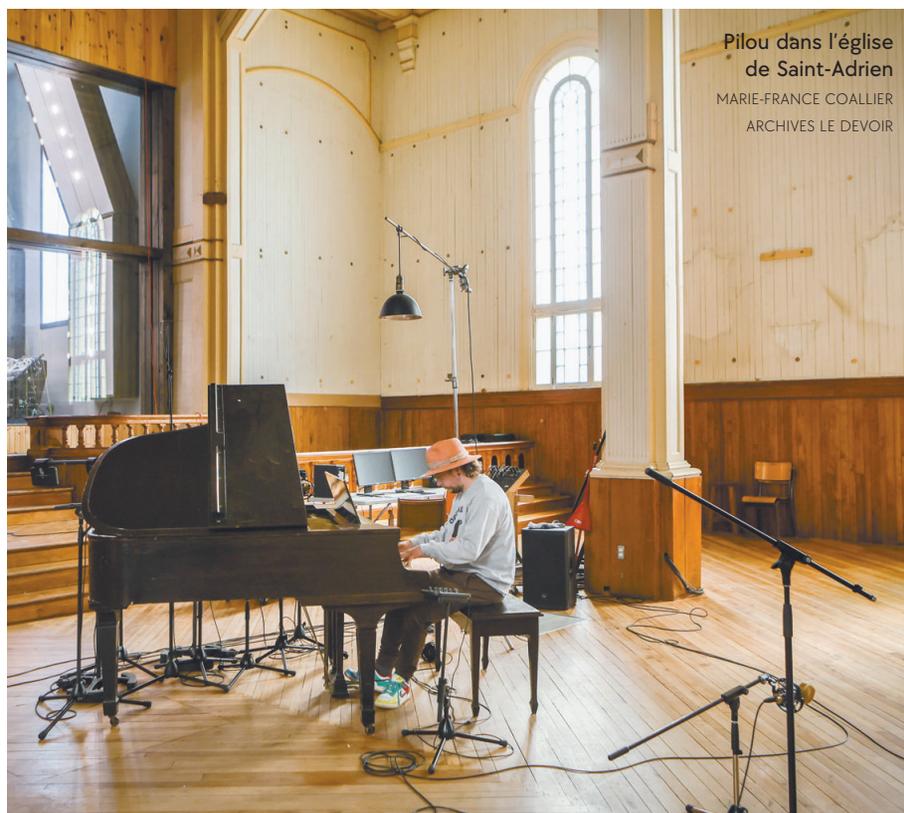
Pour lui, la Caisse Desjardins de la Culture reste un partenaire à l'écoute des nécessités de son entreprise. « Comme on est tournés vers l'international et vers la commercialisation à l'étranger, on a besoin de travailler avec des institutions financières qui sont capables de comprendre ce modèle de diffusion culturelle et de nous accompagner dans certaines prises de risques », dit-il.

Trouver des sources de financement

Afin d'aider les acteurs du milieu artistique à trouver la solution la plus adaptée à leur situation, la Caisse Desjardins de la Culture collabore également avec d'autres organisations dans le cadre de référencement de la clientèle. C'est entre autres le cas avec la Coop Raquette, basée à Rimouski, qui accompagne les artistes indépendants et les organismes



La première année d'existence de Coop Raquette. Sur la photo, de gauche à droite : Sarah Nove Gauthier, Audrey-Ann Allen, Jowi Harvey et Camille Paquin
FREDE CLERMONT



Pilou dans l'église de Saint-Adrien
MARIE-FRANCE COALLIER
ARCHIVES LE DEVOIR

culturels dans le financement et dans la structuration de projets.

Les services qu'offre la coopérative et la Caisse Desjardins de la Culture sont complémentaires, croit Audrey-Ann Allen, cofondatrice et responsable des communications et du financement artistique de l'organisation bas-laurentienne. « C'est très important pour nous d'avoir ce milieu où l'on peut aussi créer un réseau d'échanges. Et ce, pour pouvoir appuyer de façon plus complète les artistes et les organismes culturels », explique-t-elle en soulignant que l'institution financière appuie également des projets hors de la grande région de Montréal.

L'importance des institutions pour le milieu culturel

En 2021, les Indicateurs provinciaux et territoriaux de la culture ont évalué que le PIB culturel de la province était de 11,1 milliards de dollars. Le secteur compte pour environ 3,2 % des emplois et 2 % du PIB total du Québec, d'après le *Portrait statistique des industries culturelles et créatives québécoises* publié par le ministère de la Culture et des Communications en 2022.

Par ailleurs, les exportations de biens et services culturels au Québec ont connu une croissance annuelle de 5,1 % entre 2015 et 2019, se chiffrant cette année-là à 2,8 milliards de dollars.

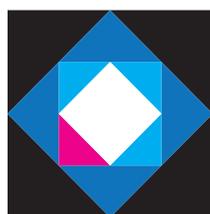
Pour M. Aniorté, il est essentiel que les diverses institutions continuent de subventionner les milieux artistiques. « Si l'on ne soutient pas la culture dans sa capacité à traverser les époques, à s'adapter aux nouvelles plateformes de diffusion, à comprendre les changements dans les habitudes de consommation culturelle, notre culture va mourir par elle-même, se scléroser et s'enfermer », plaide-t-il.

Ces différents acteurs épaulent non seulement les artistes et les organisations culturelles dans la réalisation de leur projet, mais aussi dans leur rayonnement ici comme ailleurs. « C'est important d'aider la culture en région et de permettre à des entreprises culturelles d'émerger, souligne Pierre-Philippe Côté. Les cycles en culture ne sont pas les mêmes que dans les industries traditionnelles. »

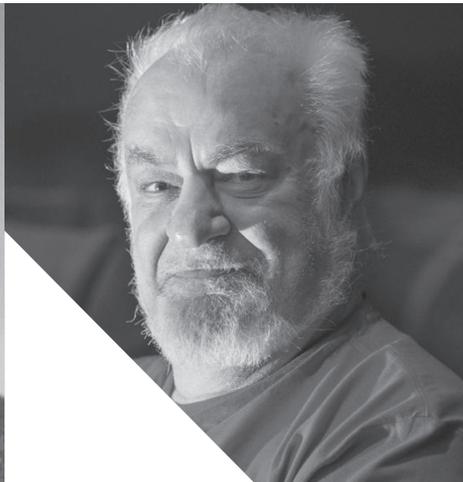
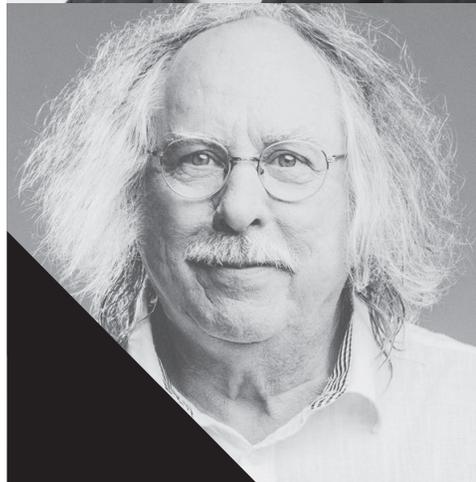
En avril dernier, des manifestants sont d'ailleurs descendus dans la rue afin de réclamer un « financement décent » en culture, à la suite de l'annonce du plus récent budget provincial du 12 mars.

« On a toujours vu des modèles qui changeaient : l'arrivée des crédits d'impôt, leur suppression, certains fonds qui vont offrir du financement, d'autres qui vont se retirer. À un moment donné, ça nous impacte sur des stratégies à court terme. Des projets qu'on pourrait avoir et qui se basaient sur ces appuis peuvent être compromis », fait valoir M. Aniorté.

« Il faut qu'on soit capables d'enraciner nos modèles d'affaires, quand on parle d'économie de la culture, sur une vision à long terme, ajoute-t-il. On doit être accompagnés par des institutions politiques, publiques, mais aussi de financement, qui ont la patience et la compréhension de la formule pour qu'on puisse aller plus loin et continuer d'exister. »



**Ordre des
arts et des lettres
du Québec**



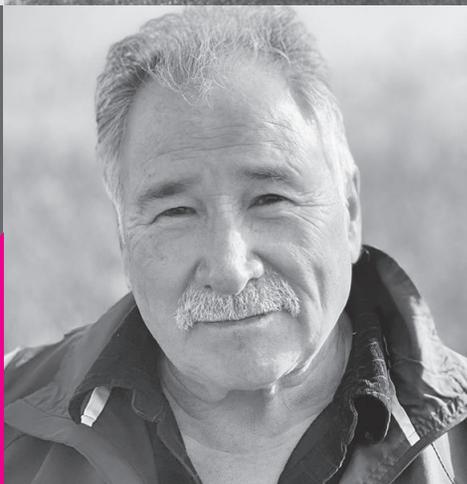
Partenaire principal

**caisse de
la culture**

 Desjardins

Partenaire média

LEDEVOIR



Félicitations aux récipiendaires !

De gauche à droite : Claude Dubois, Hélène Dorion, Marie-Annick Lépine, Jérôme Dupras, Karl Tremblay et Jean-François Pazuzé (Les Cowboys Fringants), André Forcier, Alice Ming Wai Jim, Susie Napper, Michel Goulet, Linda Gaboriau, Roland Smith, Louise Sicuro, William Tagooona, Rosie Godbout et Menka Nagrani.